



Fédération girondine  
de la LDH

Université de  
Bordeaux 2



# Souffrance et stress au travail : jusqu'où ?

« *Tout travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et sa dignité.* »

Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (Art. 31-1)

CONFERENCE-DEBAT  
1<sup>er</sup> OCTOBRE 2010

*Co-organisée par la Ligue des Droits de l'Homme  
de la Gironde et l'Université de Bordeaux 2*

Avec

**Christophe DEJOURS**

Psychiatre, psychanalyste

Directeur de l'équipe de psychodynamique du travail et de l'action  
du CNAM (CRTD EA 4132)

Entrée libre



Le travail est une valeur à laquelle les français restent profondément attachés. Il participe avec la famille à la construction de l'identité des individus et revêt de ce fait pour ces derniers une importance existentielle.

Pourtant, on assiste depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle à une dégradation sournoise des conditions de travail en termes de risques psychosociaux. De tout temps, le travail a été associé à une forme de stress, notamment à des stress physiques. Désormais, la montée des contraintes au travail liées aux exigences accrues de compétitivité et de performance, à l'échelle des entreprises et des salariés, induit un accroissement de situations de stress psychologique. Ces situations peuvent avoir des conséquences parfois dramatiques, dont témoigne l'actualité récente de cas de suicides au travail. Plusieurs observateurs (sociologues, psychologues, psychanalystes, médecins du travail) ont mis en évidence l'accroissement des risques psychosociaux dans les entreprises : au niveau européen, 22% des salariés souffrent de stress, 5% ont subi un harcèlement et 5% ont été victimes d'une violence physique. La part des salariés déclarant souffrir de stress serait encore plus importante en France d'après certaines recherches. En Aquitaine, une étude de l'ARACT<sup>1</sup> indique qu'un quart des inaptitudes seraient dues à des problèmes de santé mentale ou à des troubles psychosociaux.

## **PROGRAMME**

---

**15H00 à 16H30** (Amphithéâtre Université de Bordeaux 2)

Rencontre entre Christophe DEJOURS et des chercheurs, des doctorants et des étudiants de master2 des départements de sociologie et de psychologie de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2

**17H30 à 18H30** (Hall d'accueil de l'Université de Bordeaux 2)

Signature d'ouvrages en présence de Christophe DEJOURS et en partenariat avec la Librairie La Machine à Lire

**19H00 à 21H00** (Amphithéâtre Emile Durkheim, Université de Bordeaux 2)

Conférence débat de Christophe DEJOURS en présence de nombreux acteurs du monde du travail (dont syndicats de salariés, médecine du travail...), associations, universitaires et institutions.

Ces rencontres se dérouleront à l'Amphithéâtre Émile Durkheim  
Université Victor Segalen Bordeaux 2,  
3 ter Place de la Victoire à Bordeaux  
(tram ligne B, arrêt Victoire)

Contacts-informations :

Jean Claude GUICHENEY, Président de la section LDH Bordeaux  
Tel : 06 79 61 42 10

---

<sup>1</sup> Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail